



Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physicochimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses de Lozère
Adresse du laboratoire	Rue du Gévaudan
	48000 MENDE
Date de début de validité de l'agrément	01/08/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/07/2026
Date de mise à jour de la portée	0 3 JUIL, 2023

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion	n des eaux minérales naturelles
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé
C - Analyses chimiques	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	Agréé
E - Analyses complémentaires	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (<i>cf.</i> liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source e des eaux rendues potables par traitement conditionnées	t -
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de sourc et des eaux rendues potables par traitemen conditionnées, pour les matrices dites atypiques	
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé





H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	Agréé
J-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	5 -
K - Analyses microbiologiques	Agréé
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypique	S -
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour le eaux dites atypiques	5 -
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour le eaux dites atypiques	5 -
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-1
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	< <u>-</u>
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	

V1 2/3





E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Bromates

Chlorates

Chlorites

Couleur

Indice permanganate

Autres paramètres complémentaires:

Argent

Étain

Orthophosphates

I-1 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Legionella

Salmonelles

Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs

I-2 - Analyses chimiques complémentaires

Acide isocyanurique

Chlorures

Indice permanganate

N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella

Staphylocoques pathogènes

N-2 - Analyses chimiques complémentaires

Cyanures totaux Indice phénol Orthophosphates Silice dissoute

Substances actives au bleu de méthylène

Zinc

Matthieu SCHULER

Directeur général délégué en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise